

Signé à Paris, le 04 janvier 2019

L'Etat représenté par	L'Assurance maladie représentée par	L'Agence nationale du DPC représentée par
La directrice générale de l'offre de soins  Cécile Courrèges	Le directeur général de l'union nationale des caisses d'assurance maladie  Nicolas Revel	Le président  Eric Haushalter
Le directeur général de la santé  Jérôme Salomon		La directrice générale  Michèle Lenoir Salfati
La directrice de la sécurité sociale  Mathilde Lignot-Leloup		
le directeur général de la cohésion sociale La Cheffe de Service, Adjointe au Directeur général de la cohésion sociale  Jean-Philippe Vinquant Jean-Philippe Vinquant		